

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 15 octobre 2019.

Sont présents : Monsieur le Maire suppléant Jason Carrière ;

Les Conseillers : Michael Benedict, Jean Lanthier, Robin Pilon, Hélène Laprade, Mélanie Boyer ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire suppléant Jason Carrière.

---

Résolution No : 2019-10-414

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

DE proclamer la Ville de Thurso municipalité alliée contre la violence conjugale.

QUE la Ville de Thurso maintienne son engagement avec la Maison d'hébergement pour Elle des Deux Vallées par le prêt de locaux pour leurs rencontres avec des intervenantes.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 16 octobre 2019.

(signé)

\_\_\_\_\_  
Jason Carrière, Maire suppléant

(signé)

\_\_\_\_\_  
Mario Boyer, Sec.-Trés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 16 octobre 2019.

  
\_\_\_\_\_  
Mario Boyer, Sec.-Trés.